

ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE SNU DANS VOTRE ASSOCIATION

Le Service national universel qu'est-ce que c'est ?

UN DISPOSITIF QUI S'ADRESSE AUX JEUNES DE 15 À 25 ANS

Le **S**ervice **N**ational **U**niversel **SNU** s'adresse à tous les jeunes, garçons et filles, âgés de **15 à 17 ans**, pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de deux semaines

également. Chaque jeune peut ensuite, jusqu'à ses 25 ans, poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum.



4 OBJECTIFS POUR ÊTRE ACTEURS DE SA CITOYENNETÉ

✓ **Transmettre
un socle
républicain**

✓ **Renforcer
la cohésion
nationale**

✓ **Développer
une culture
de l'engagement**

✓ **Accompagner
l'insertion
sociale et
professionnelle**

3 ÉTAPES COMPLÉMENTAIRES

1

Séjour de cohésion obligatoire

- ✓ **2 semaines**
- ✓ dans un autre département
- ✓ l'année qui suit la classe de 3^e

2

Mission d'intérêt général obligatoire

- ✓ **2 semaines**
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

3

Engagement volontaire

- ✓ **3 mois minimum**
- ✓ dans le département de son choix
- ✓ entre 16 et 25 ans

Accueillir un jeune en mission SNU dans votre association

C'est simple, votre plateforme SNU pour publier vos missions : admin.snu.gouv.fr



POURQUOI ?

Par leur vitalité et leur ancrage territorial, les associations sont des **partenaires privilégiés** pour la réalisation des Missions d'Intérêt Général et plus largement pour la Réussite de l'ensemble du dispositif.

Le SNU constitue, pour les associations, une occasion de sensibiliser des jeunes à l'engagement, et de mobiliser, **les bénévoles de demain**.



QUELS TYPES DE MISSIONS ?

Participer à :

- des animations éducatives au sein de centres de loisirs ;
- l'organisation d'un projet de médiation culturelle ;
- l'aide à l'accueil de personnes en situation d'handicap ;
- l'organisation d'événements sportifs ;
- des actions de préservation de la nature...



QUELS DOMAINES ?

Solidarité, Santé, Education, Sport, Environnement et développement durable, Citoyenneté, Culture...



COMBIEN DE TEMPS ?

Un engagement de 12 jours, **84 heures** en continu ou non.

Pour plus d'informations,
contactez
la référente départementale phase 2 SNU :

Florence BRONNER

florence.bronner@ac-nantes.fr